

On constate tout d'abord que l'image ne rend pas du tout compte d'une opposition nord – sud. En effet, la répartition des revenus témoigne d'une concentration de hauts revenus autour des métropoles (Anvers, Gand, Liège, Luxembourg... et plus particulièrement dans la zone périurbaine de Bruxelles).

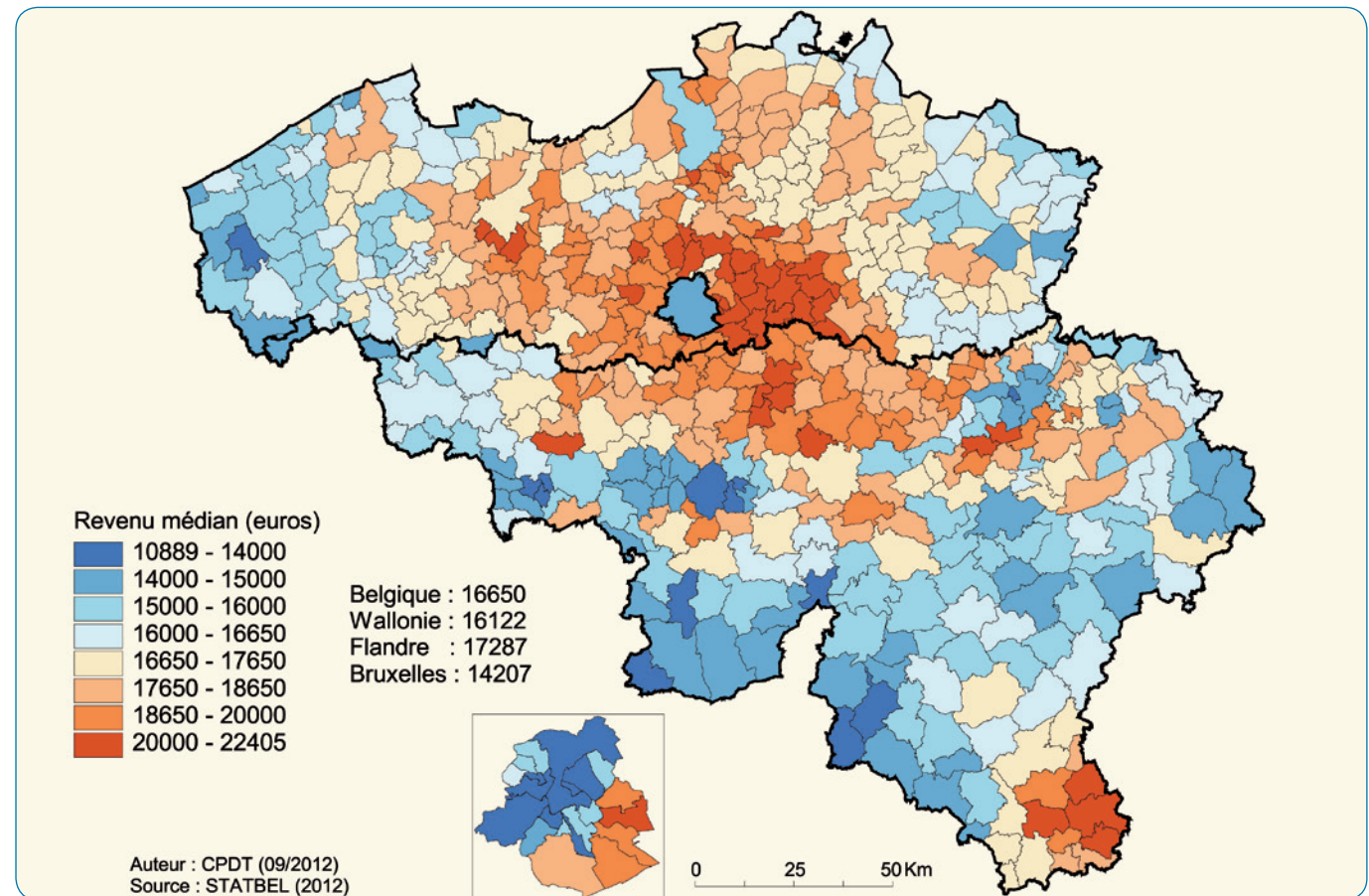
Par contre, les villes centrales ont généralement un revenu médian plus faible que la moyenne nationale, contrastant spectaculairement avec les revenus médians disponibles dans leur périphérie.

Le schéma liégeois et plus encore carolorégien est quelque peu différent dans la mesure où la ville est traversée par l'axe de l'ancien sillon. Cet axe compte des revenus particulièrement bas, surtout dans le Borinage.

Les zones rurales ont en moyenne des revenus moins importants en raison de la plus grande part des pensionnés dans leur population. En outre, une part plus importante d'indépendants dans la population active (par exemple en Flandre occidentale), explique un revenu moindre dans la mesure où cette catégorie de travailleurs a une plus grande tendance à la sous-déclaration (MARISSAL & al, 2012).

## Revenu médian en Belgique

### Revenu médian en Belgique en 2009



## Revenu médian en Belgique

### Niveau spatial :

Communes.

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Les chiffres constituent la moyenne du revenu médian issu des déclarations communes et individuelles.

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

### Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

### Données utilisées:

Revenus fiscaux, 2009 (montants en euros).

### Sources des données :

Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – 2012 (STATBEL ; <http://statbel.fgov.be/>).

P. Marissal, X. May (2012 à publier), **Pauvreté rurale et urbaine**, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

### Auteurs :

### Pablo Medina Lockhart

[pmedinal@ulb.ac.be](mailto:pmedinal@ulb.ac.be)

+32 2 650 68 15

### Prof. Christian Vandermotten

[cvdmotte@ulb.ac.be](mailto:cvdmotte@ulb.ac.be)

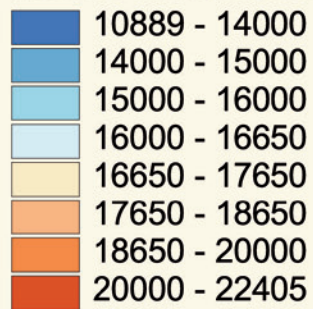
### Statistiques :

**Moyenne :** 16650 € ;

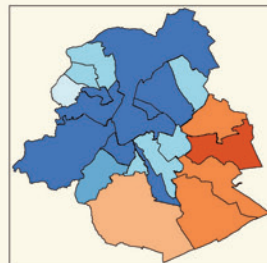
**Valeur minimum :** 10889 € (Saint-Josse-ten-Noode) ;

**Valeur maximum :** 22405 € (Attert).

Revenu médian (euros)



Belgique : 16650  
 Wallonie : 16122  
 Flandre : 17287  
 Bruxelles : 14207



0 25 50 Km

Auteur : CPDT (09/2012)  
 Source : STATBEL (2012)

